

# ETHI RÉUNION DE COMITÉ

Les **Avis de convocation** contiennent des renseignements sur le sujet, la date, l'heure et l'endroit de la réunion, ainsi qu'une liste des témoins qui doivent comparaître devant le comité. Les **Témoignages** sont le compte rendu transcrit, révisé et corrigé de tout ce qui a été dit pendant la séance. Les **Procès-verbaux** sont le compte rendu officiel des séances.

Pour faire une recherche avancée, utilisez l'outil Rechercher dans les publications.

Si vous avez des questions ou commentaires concernant l'accessibilité à cette publication, veuillez communiquer avec nous à accessible@parl.gc.ca.



Réunions (ETHI)

# PROCÈS-VERBAL

Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique (ETHI)

44e législature, 1re session

### **Réunion 81**

- Le lundi 25 septembre 2023, 15 h 36 à 17 h 30
- Pièce 425, édifice Wellington, 197, rue Sparks
- Huis clos

#### Présidence

John Brassard, président (Conservateur)

+ Expand All — Collapse All

## Membres du Comité présents

2/16/2

/24, 8:19 PM	Procès-verbal - ETHI (44-1) - no 81 - Chambre	des communes du Canada
Libéral	Conservateur	
Ľhon. Greg Fergus	Michael Barrett	
Ľhon. Mona Fortier	John Brassard	
Iqra Khalid	Jacques Gourde	
	Damien C. Kurek	
Bloc Québécois	NPD	
René Villemure	Matthew Green	
Membres substituts présents		
Shafqat Ali remplace Parm Andv Fillmore remplace Pa	,	

## Aussi présents

### Bibliothèque du Parlement

- · Sabrina Charland, analyste
- · Alexandra Savoie, analyste

# Élection des vice-présidents

Conformément à l'article 106(2) du Règlement, la greffière du Comité préside à l'élection des vice-présidents.

Le président informe le Comité de la démission de Iqra Khalid comme vice-présidente.

En conséquence, conformément à l'article 106(2) du Règlement, la greffière du Comité préside à l'élection à la vice-présidence.

Il est convenu, — Que Mona Fortier soit élue première vice-présidente du Comité.

# Ingérence étrangère et menaces entourant l'intégrité des institutions démocratiques, de la propriété intellectuelle et de l'État canadien

Conformément à l'article 108(3)h) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mercredi 7 décembre 2022, le Comité reprend son étude de l'ingérence étrangère et des menaces entourant l'intégrité des institutions démocratiques, de la propriété intellectuelle et de l'État canadien.

Le Comité entreprend l'examen d'un projet de rapport.

À 17 h 30, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation par la présidence.

La greffière du Comité,

Nancy Vohl